



Déclaration du SE-Unsa 34

CAPD du 19 juin 2015

Madame L'Inspectrice d'Académie
Mesdames, Messieurs,

Le SE-Unsa n'a pas l'habitude de traiter l'ordre du jour de la CAPD dans sa déclaration liminaire... Force est toutefois de constater cette année que le « mouvement » reprend du mouvement ! Ce qui est une fort bonne chose pour les personnels du 1^{er} degré de l'Hérault. Il faut en effet remonter à 2007 pour voir des pourcentages de collègues « satisfaits » comparables, 67% en 2015, 65% en 2007. La baisse des fermetures de postes, la fin des blocages de supports, conjugués aux créations de postes de ces deux dernières années sont manifestement les ingrédients de ces meilleurs résultats. N'en déplaise à tous ceux qui considèrent que les gouvernements s'enchaînent et se ressemblent. Et l'harmonisation, tant décriée, n'a pas eu d'effets si dévastateurs. Le SE-Unsa 34 a prouvé, sur les points de stabilité par exemple, que discuter, proposer et négocier pouvait porter ses fruits.

Tout n'est pas satisfaisant pour autant.

Le SE-Unsa dénonce le traitement chaotique du mouvement des Titulaires de secteurs. Il faut revoir la copie rapidement !

Les « postes Hors barème », direction ou autres, ont donné lieu à des commissions d'entretien qui manquent de professionnalisme et qui génèrent des incompréhensions quand ce n'est pas de la suspicion... Le SE-Unsa le craignait et l'avait exprimé. Il va falloir y remédier aussi.

Le SE-Unsa 34 demande que dès octobre 2015, le bilan soit tiré !

Une nouvelle fois, je tiens à remercier tout le personnel du SCPE pour l'attention qu'il a portée à nos remarques, questions ou demandes. Malgré quelques vicissitudes, les documents transmis ont permis aux élus du personnel SE-Unsa d'exercer leur mission de vérification et de contrôle. Les « aller-retour » avec les services ont bien fonctionné.

Cela dit, le SE-Unsa dénonce les conditions très aléatoires de préparation de cette CAPD, pourtant certainement la plus importante de l'année : ordres, contre-ordres, rectificatifs... cette valse hésitation n'est pas digne de l'importance de ce moment. Les instances départementales, le travail des représentants du personnel méritent une toute autre attention. Le SE-Unsa considère comme nécessaire d'être informé de la source de ces dysfonctionnements.

Les passages à la Hors Classe des PE font aussi partie de notre ordre du jour. Fort de son engagement indéfectible, et quasi solitaire, sur ce dossier, le SE-Unsa 34 constate avec satisfaction que l'on continue à avancer. Bien que nous ne connaissions pas le quota de l'Hérault, ce qui interroge en ce jour de CAPD, le SE-Unsa se félicite que plus de collègues accèdent à la Hors Classe. Il reste 2 points et demi à gagner pour atteindre la barre des 7% qui mettra les PE à égalité avec les autres corps enseignants. Le SE-Unsa continuera à s'y employer.

Comme chaque fin d'année scolaire, la question du renouvellement des contrats aidés se pose... Le SE-Unsa a alerté le ministère sur l'urgence de définir une réelle priorité pour l'aide administrative à la direction d'école. Nos collègues directeurs souffrent et s'épuisent. Il y a urgence à leur apporter soutien et reconnaissance. Le SE-Unsa 34 vous demande, madame L'inspectrice d'Académie, de faire le nécessaire pour que cette aide administrative soit effectivement inscrite comme une priorité, dans l'Académie de Montpellier et dans l'Hérault. Cette demande va de pair avec le souhait que le groupe de travail sur « l'allègement des tâches » de la direction d'école débouche sur du concret. Se réunir c'est bien, agir, c'est mieux !

Le dernier point que je souhaite aborder a trait aux relations que peuvent entretenir notre organisation syndicale et l'administration. Le SE-Unsa 34 et l'Unsa Education 34 vous ont saisi à plusieurs reprises sur des questions touchant à la carte scolaire de rentrée, aux horaires des écoles de Béziers et sur d'autres questions sans qu'aucune réponse ne soit donnée à ces courriers. C'est regrettable. Le dialogue social demande à être entretenu et vivifié. Ou alors, faut-il considérer que seules les situations de conflit ouvert, avec forte médiatisation, en sont le vecteur ? Ce n'est pas la conception du SE-Unsa 34. Sur un sujet comme les horaires des écoles de Béziers, votre silence donne raison à celui qui foule aux pieds les principes de la démocratie et de la laïcité. Le SE-Unsa ne peut l'accepter.

Il faut maintenant que le plus grand ministère de France change ses habitudes séculaires et impulse une véritable politique de gestion des ressources humaines qui place les enseignants au cœur.

Le SE-Unsa revendique un dialogue social efficace, transparent, respectueux et responsable. Je formule à nouveau des vœux pour qu'il s'instaure à tous les niveaux.

Merci pour votre attention.

Pour les élus SE-Unsa 34